

Information Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

IMPULSION Nasdaq Part P (FR0011101104)

Fonds commun de Placement géré par Sanso Investment Solutions

Objectifs et politique d'investissement :

- Objectif de gestion : L'objectif de l'OPCVM est de sur-performer sur une longue période (5 ans minimum) l'indice NASDAQ Composite, par la mise en oeuvre d'une gestion discrétionnaire.
- Indicateur de référence : L'indice de référence retenu Indice NASDAQ Composite, dividendes réinvestis
- Politique d'investissement : L'exposition du portefeuille est principalement réalisée en actions cotées sur le NASDAQ. Le NASDAQ (National Association of Securities Dealers Automated Quotation) est un système de cotation automatique et de gré à gré, sans centralisation des échanges. Ce marché regroupe majoritairement des valeurs des nouvelles technologies, des biotechnologies et des entreprises cotées sur le NASDAQ. L'OPCVM base sa stratégie d'investissement notamment sur les préconisations d'investissements délivrées par la société ISOBOURSE, bâties sur des règles d'analyses techniques.
 - Acquisition d'une ligne d'actions lorsqu'une tendance haussière est anticipée,
 - Renforcement éventuel sur accélération de la tendance moyen terme,
 - Vente en totalité de la position lorsqu'un retournement de tendance est anticipé.

Le gérant peut utiliser d'autres approches, notamment de stock picking fondamental, pour compléter, amender ou remplacer les préconisations d'investissement issues du modèle. Le conseiller ne génère pas d'ordre automatiquement sur le marché, mais fait des listes de titres préconisés à l'achat et à la vente, dont l'utilisation est laissée à l'appréciation du gérant.

Les investissements (limités à 20% maximum de l'actif) au travers de titres de créances à moyen ou long terme (diversification) seront choisis en priorité parmi les dettes publiques et privées des pays de l'OCDE. Les émetteurs retenus seront tous "Investment Grade" (notation supérieure à BBB- ou équivalent chez les principales agences de notation, ou jugée équivalente par la société de gestion).

Ils se feront dans l'idée soit d'atténuer une baisse des marchés actions, soit d'attendre que des opportunités d'investissement en actions se présentent.

Toutes les formes de valeurs mobilières sont autorisées : à revenu fixe, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro et toute autre forme de valeurs mobilières que les instituts de notation (S&P, Fitch, Moody's...) ou la société de gestion n'assimilent pas à des valeurs mobilières à haut risque.

De plus, le gérant se donne la possibilité d'investir jusqu'à 100% (110% en cas de recours à l'emprunt d'espèces) en parts ou actions d'OPCVM monétaires de droit français ou européen ne pouvant investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement, et jusqu'à 30% maximum, en FIA monétaires de droit français ou européen répondant aux critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier, afin de diminuer, voire d'annuler l'exposition aux marchés actions dans les phases de marché baissières. L'idée est donc, soit d'atténuer une baisse des marchés actions, soit d'attendre que des opportunités d'investissement en actions se présentent. Le gérant pourra prendre des positions sur des instruments financiers à terme ou conditionnels sur les marchés réglementés américains et/ou des pays de la zone euro afin de couvrir ou d'exposer le portefeuille pour réaliser l'objectif de gestion, notamment en cas de souscriptions et rachats importants. Il n'y a pas de recherche de surexposition, de ce fait l'exposition totale (actions et instruments dérivés) ne dépassera pas 100% (110% en cas de recours à l'emprunt d'espèces) de l'actif de l'OPCVM.

Il existe un risque de change sur la parité euro/dollar pour les porteurs.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire Vendredi. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque vendredi 11h30 auprès de CACEIS Bank. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Profil de risque et de rendement :

Risque plus faible				Risque plus élevé		
Rendement potentiellement plus faible				Rendement potentiellement plus élevé		
1	2	3	4	5	6	7

Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions américaines.

Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur : Néant.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2.50% Maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi	
Frais prélevés par le fonds sur l'exercice précédent	
Frais courants	2.83% TTC
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	0% en 2018

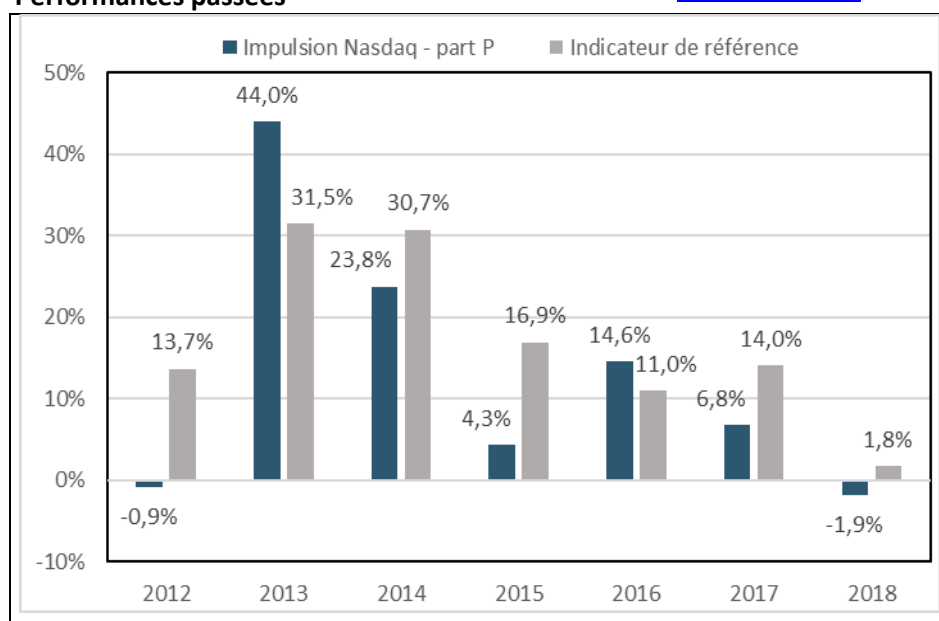
Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

15% de la sur-performance annuelle de l'OPCVM par rapport à l'indice NASDAQ Composite, dès que la performance de l'OPCVM est positive. Le pourcentage de commission de surperformance prélevé est susceptible de varier d'un exercice à l'autre selon la formule décrite ci-dessus. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet

www.sanso-is.com

Performances passées



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de l'OPCVM :

16/12/2011

Date de création de la part :

16/12/2011

Date de reprise de la gestion par

Sanso IS : 26/08/2019

Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM : Euro

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK.

Le prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite du porteur à SANSO Investment Solutions, 69 boulevard Malesherbes, 75008 Paris ou via son site Internet www.sanso-is.com. Le prospectus et les derniers documents d'information périodiques réglementaires de cette part sont également disponibles dans les mêmes conditions.

La valeur liquidative peut être obtenue auprès de la société de gestion et sur son site Internet.

ISOBOURSE accompagne SANSO IS en qualité de Conseiller.

La politique de rémunération des collaborateurs est disponible sur demande auprès de la société de gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM et/ou d'un conseiller fiscal.

La responsabilité de SANSO Investment Solutions ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. SANSO Investment Solutions est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 26/08/2019.